

COMMENT DEVENIR REDACTEUR SUR LE SITE CPE ET VIE SCOLAIRE, ET METTRE EN LIGNE UN ARTICLE ...

Dans un premier temps, il faut aller sur le site des CPE de l'Académie :

<http://cpe.ac-rouen.fr>

Une fois sur le site, vous choisissez **ECRIRE** (dans le bandeau en haut à droite). Une fenêtre apparaît où l'on vous demande votre login, puis votre mot de passe. Vous choisissez **ECRIRE UN NOUVEL ARTICLE** dans l'encadré au centre de la page.

Il faudra donc impérativement mettre un **TITRE** explicite et clair à votre production.

Suite à cela, dans **A L' INTERIEUR DE LA RUBRIQUE**, vous devez choisir une rubrique à l'intérieur de laquelle votre article se trouvera (EX : Vous écrivez un article sur la demi-pension. Par conséquent, votre article sera dans la rubrique « PRODUCTIONS » et dans la sous rubrique « SANTE ET CITOYENNETE »).

Puis, vous pouvez ensuite taper votre texte.

Vous cliquez sur **ENREGISTRER**.

Pour insérer un document, il suffit d'aller sur **AJOUTER UN DOCUMENT** (sur la gauche) puis de cliquer sur **PARCOURIR** pour aller chercher votre document sur votre clef USB ou sur votre ordinateur. Attention !! Lorsque vous insérez un document, pensez à lui donner un nom explicite dans la case « TITRE » du document (c'est ce titre qui apparaîtra sous l'icône représentant le document que vous proposez).

Enfin, il vous suffit de cliquer sur **PROPOSER A L'EVALUATION**. Le site est modéré à posteriori. Votre article doit ensuite être validé par un des deux administrateurs avant d'être visible sur le site CPE.

En cas de questions ou de difficultés, vous pouvez toujours contacter un membre du POLE TICE (nos adresses mails et coordonnées sont disponibles sur le site CPE).